

RÉPUBLIQUE DU TCHAD

AMBASSADE DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD
AUPRÈS
DE LA CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE



MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES À GENÈVE
ET DES AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
EN SUISSE

UNITÉ - TRAVAIL - PROGRÈS

105^{ème} session du Conseil de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)

Déclaration de la délégation tchadienne

Genève, du 25 au 28 novembre 2014

Monsieur le Président,

La délégation tchadienne vous présente ses vives félicitations pour votre élection à la Présidence de la 105^{ème} session du Conseil de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) et vous assure de son entière collaboration.

Je suis convaincu que vous produirez, ainsi que votre bureau, un travail qui sera à la mesure de la satisfaction de l'Administration et des membres de notre Organisation.

Qu'il me soit permis également de rendre un hommage mérité à votre prédécesseur, l'Ambassadeur, Représentant Permanent du Pérou, Son Excellence Monsieur Luis Enrique CHAVEZ BASAGOITIA, ainsi qu'à tous les membres de son bureau, pour l'excellent travail abattu durant son mandat.

La délégation tchadienne tient également à souhaiter la bienvenue au sein de la famille OIM au nouveau membre l'Etat indépendant de Samoa et aux nouveaux observateurs.

La délégation tchadienne félicite le Directeur Général, Monsieur William Lacy SWING, la Directrice Générale adjointe, Madame Laura THOMPSON et tout le personnel de l'OIM pour l'excellent travail qu'ils font et pour leur engagement en faveur des questions de migration.

Le Tchad souscrit à la déclaration faite par le Botswana au nom du Groupe Africain.

Monsieur le Président,

La délégation tchadienne remercie et félicite Monsieur le Directeur Général, Monsieur William Lacy SWING, de la présentation de son rapport-bilan et se déclare satisfaite de diverses activités menées par notre Organisation.

Monsieur le Président,

Le Tchad a eu à gérer, après celles du Darfour et de la Libye, les conséquences de la crise centrafricaine. Des milliers de ressortissant tchadiens étaient obligés de fuir de la RCA.

Dans ces différentes crises, le Tchad a bénéficié de l'appui précieux de l'OIM tant pour le rapatriement de ses ressortissants et l'acheminement des rapatriés dans leurs régions d'origine que pour l'enregistrement des retournés dans les sites d'accueil avec l'aide de la Commission Nationale d'Accueil et de Réinsertion des Réfugiés(CNAR) et du HCR. Qu'elle en soit vivement remerciée.

La délégation tchadienne tient à rendre un hommage spécial au personnel de l'OIM pour son professionnalisme et son dévouement pour sauver et porter assistance aux populations en détresse, parfois au péril de sa vie.

La tragédie maintes fois vécue à Lampedusa interpelle la Communauté Internationale pour venir en aide aux pays d'origine des migrants en vue de prévenir et d'empêcher de telles tragédies.

Pour conclure, la délégation tchadienne est persuadée des bienfaits que nous pouvons tirer de l'OIM dans les différentes crises que nos pays seront amenés à gérer éventuellement.

Je vous remercie